



mis en litige non fondé, a l'aide!

Par **marine0408**, le **29/06/2009** à **12:52**

bonjour,

j'ai un gros problème

j'ai vendu un téléphone portable sur ebay, tout c'est bien passé, la vente c'est fini le 18 juin, puis dimanche 28 juin, l'acheteur m'envoie un message pour me dire que le téléphone est bloqué, il a déposé un litige, et veut que je le rembourse (90 euros)

j'ai bien vérifié avant de vendre le portable que tout marche bien ,je n'ai eu aucun souci, je pense donc que le problème vient de l'acheteur, j'ai essayer de communiquer avec lui pour voir si ce n'était pas une erreur de manipulation, mais il ne veut rien savoir, et veut porter plainte si je ne le rembourse pas!
que faire????